

# TABLE RONDE



03/10/2017

Déplacements - équipements

10H00 - Siege de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Schéma de Cohérence Territorial de la CCMA.

# table ronde

## DEPLACEMENTS - EQUIPEMENTS

### BIENVENUE

La communauté de communes du Mont des Avaloirs et le groupement Parenthèses Urbaines, ASTYM, ADEV, Vignes Paysage ainsi que M. Philippe BAFFERT, consultant, vous souhaite la bienvenue pour cette 1<sup>ère</sup> Table Ronde.

L'intérêt de cette rencontre est de partager avec vous les pistes d'enjeux issues du diagnostic et de participer à la définition des 1<sup>ères</sup> orientations pour notre futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Le thème que nous abordons aujourd'hui est :

- Les déplacements
- Les équipements (scolaires, sportifs, associatifs, ...)

La question commune à ces 2 thèmes est la suivante :

**Comment améliorer et faciliter la pratique de notre territoire ?**

Cette question nous amène à nous interroger sur :

- Les modes de déplacements au sein du territoire de la CCMA
- Les évolutions attendues pour faciliter les déplacements pour tous.
- La couverture en équipements est-elle satisfaisante ?
- Quels sont les équipements à renforcer et pour quels objectifs ?

Au terme de cette table ronde, vos échanges seront remis aux élus de la CCMA pour les aider à compléter leur réflexion et engager le projet politique du territoire.

Ainsi, vos idées participeront à construire l'avenir de la Communauté de communes.

**Des réunions de restitutions (réunions publiques) seront organisées les : 21, 23, 28, 30 novembre.**

*A vos idées, à vos crayons, échangeons. C'est l'occasion de faire part de votre avis !!!*

# LES CONSTATS GENERAUX SUR LES DEPLACEMENTS : 3 ENJEUX

## La place du transport routier dans les modes de déplacements

- La sécurité du réseau routier : une route classée à grande circulation (N12) génératrice d'accidents (1/3 des accidents du territoire sur la période 2007-2016).
- Des nuisances liées à la traversée des camions dans les cœurs de bourgs (notamment Pré-en-Pail-Saint-Samson et Javron-les-Chapelles) qui participent à leur désaffection.
- Des places de stationnement en nombre suffisant mais une organisation à mettre en place pour les voitures comme pour les camions.
- L'arrivée des véhicules électriques sur initiative publique : quels premiers enseignements en tirer ?
- La CCMA a l'objectif de réduire de 50 % l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2020 : vers la mise en œuvre d'un Plan Global de Déplacements ?



## Le développement des modes de transports collectifs et/ou partagés

- La faible fréquentation des autocars interurbains.
- Le TAD : un mode de déplacement principalement utilisé par les personnes âgées.
- Les mini-bus mis à disposition par la CCMA : un mode de transport durable ?
- L'émergence du co-voiturage : un usage difficile à mesurer.



## Le soutien aux mobilités actives

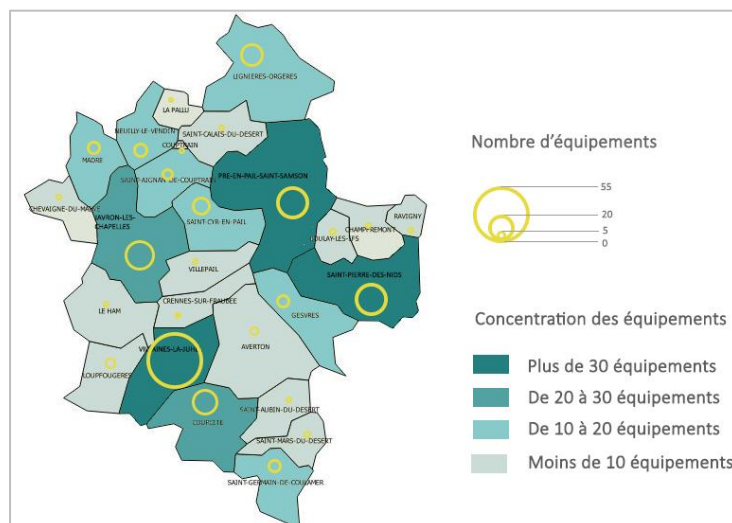
- Le manque d'itinéraires cyclables, l'absence de stationnements pour les vélos à proximité des commerces : comment parvenir à favoriser les modes de déplacements doux comme la CCMA s'y est engagée dans le contrat de ruralité ?
  - Valoriser la voie verte et les circuits de randonnée ?
  - Pour quels usages et quels usagers ?
- Pour favoriser l'utilisation du vélo : quels freins surmonter ?



# LES CONSTATS GENERAUX SUR LES EQUIPEMENTS

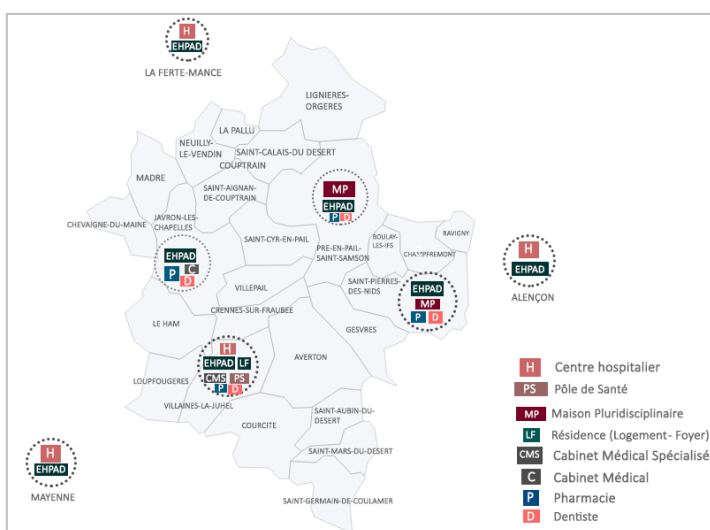
## Une concentration des équipements dans les pôles principaux

- La CCMA compte environ 410 équipements ou services (Insee, Base permanente des équipements 2014), pour une population de 16 568 habitants (INSEE 2014), soit un taux d'équipements de 24,7 pour 1000 habitants.
- Villaines-la-Juhel polarise l'ensemble des équipements et des services. Ceci contribue à sa forte influence territoriale.



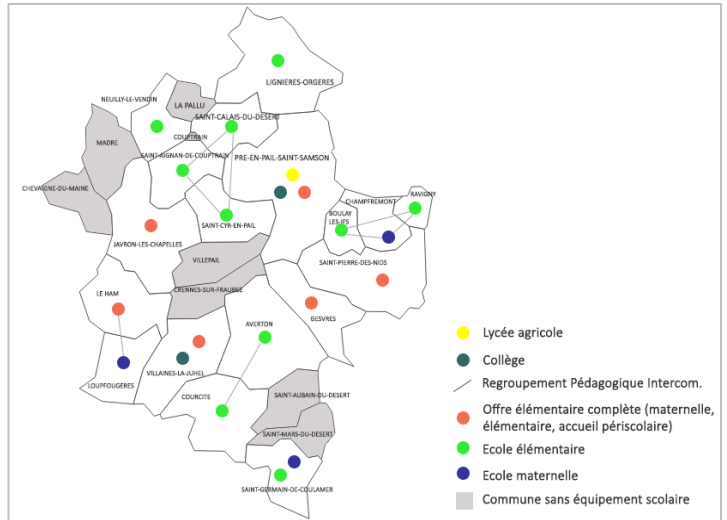
## Une couverture en équipement de santé satisfaisante

- Des services de santé situés en majorité dans les pôles principaux et secondaires.
- Des maisons de santé nouvellement installées sur le territoire (Pré-en-Pail Saint-Samson, un projet en 2018 sur Saint-Pierre-des-Nids).
- 5 communes de la CCMA accueillent au moins une fonction médicale.
- Le territoire de la Mayenne s'inscrit dans une faible densité des médecins par habitant (Mayenne : 245 pour 100 000hab// France : 421 pour 100 000hab).
- Compte tenu du vieillissement de la population, une évolution de la demande est prévisible.
- La demande des Seniors évolue vers des offres plus diversifiées (intermédiaires entre domicile et maison de retraite).



➤ **Une bonne couverture en matière d'équipement scolaire : écoles 1<sup>ère</sup>**

- 77% des communes possèdent au moins 1 école. Seulement, 6 communes ne possèdent aucune école.
- Ils existent 5 regroupements pédagogiques intercommunaux.
- Une baisse régulière depuis 5 ans des effectifs scolaires, mais des disparités selon les communes (une baisse à Saint-Pierre-des-Nids mais une hausse à Javron-les-Chapelles).
- Une polarisation des enseignements secondaires dans les centres villes : 3 collèges sur le territoire (Villaines-la-Juhel et Pré-en-Pail Saint-Samson).



**L'accueil de la petite enfance à reconsidérer**

- Au total, la CCMA compte 4 équipements d'accueil collectif avec une capacité d'ensemble de 42 places, soit une offre qui ne satisfait pas un besoin exprimé par les familles.

**Les équipements sportifs, culturels et de loisirs**

- Le territoire du PLUi accueille près de 100 équipements ouverts au public.
- Chaque commune dispose d'au moins 1 terrain de sport : un terrain de plein air et/ou un boulodrome.
- Cependant, la CCMA est identifiée comme un territoire très carencé sportivement selon le Centre National pour le Développement du Sport, cela peut concerner une mise aux normes des terrains afin d'éviter la vétusté des équipements.
- 5 bibliothécaires intercommunales et une 60<sup>aine</sup> de bénévoles proposent des collections constamment renouvelées grâce à des acquisitions régulières ainsi qu'au partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.
- 8 communes sur 26 disposent d'une bibliothèque ou une médiathèque.
- Le territoire bénéficie d'un cinéma associatif à Saint-Pierre-des-Nids.
- A l'égard du développement des activités en milieu naturel, il est prévisible qu'une évolution des pratiques sportives s'oriente vers le tourisme vert (sentiers de randonnées pédestres, équestres, VTT).

**RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIRS**

	Pôles Principaux	Pôles Secondaires	Communes Rurales
<b>Équipement sportif</b>	12	8	43
<b>Bibliothèques / Médiathèques</b>	2	2	5
<b>Cinéma</b>	-	1	-
<b>Salle de spectacle</b>	2	2	10
<b>Musée et lieu d'exposition</b>	-	-	2
<b>Maison de Jeunesse / Centre socio-culturel</b>	3	-	4

---

# LA MATINEE

## **09h45 – 10h15 : Accueil des participants**

---

Nous vous invitons à prendre place dans le cercle de la Table ronde. Nous allons procéder à une rapide explication sur l'objectif de cet rencontre, l'organisation de la matinée et une synthèse sur les thèmes abordés aujourd'hui.

## **10h15 – 10h30 : Présentation des constats généraux du diagnostic**

---

## **10h30 – 11h00 : Forum**

---

Vous inscrivez sur une feuille (lettre majuscules) le sujet sur lequel vous souhaitez apporter votre contribution ou sur lequel vous souhaitez débattre (le sujet doit se rapporter aux 2 thèmes de la matinée).

Vous affichez votre sujet de discussion sur le Forum.

Puis, les animateurs regrouperont vos sujets de discussion par atelier pour constituer des groupes de travail. A vous maintenant de choisir le groupe de travail que vous souhaitez intégrer !

## **11h00 – 11h45 : Groupe de travail**

---

Les animateurs vous aideront pour le déroulement du groupe de travail.

## **11h45 – 12h20 : Restitution des groupes de travail**

---

Un « rapporteur » désigné par chaque groupe de travail expose 2 à 3 pistes d'orientations issues du travail en commun.

## **12h20 – 12h30 : Remerciements et clôture de la table ronde**

---